

**Procès-verbal du Conseil de la
Municipalité de Saint-Patrice-de-Sherrington**

Séance de Conseil ordinaire tenue le 4 février 2013.

Procès verbal de la séance ordinaire du Conseil municipal de la Municipalité de Saint-Patrice-de-Sherrington, tenue le 4 février 2013 à 20 : 00 heures, à la salle du Conseil, au 300, rue Saint-Patrice à Sherrington et à laquelle sont présents :

Monsieur André Giroux, Maire,
Madame la conseillère Danielle Coallier,
Messieurs les conseillers Jacques Boyer, Maurice Leclair et Jules Lestage.

Est aussi présente Madame Francine Fleurent, directrice générale et secrétaire-trésorière.

Absences : Messieurs les conseillers Louis Beaulieu et Éric Beaudin.

2013-02-24

ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Il est proposé par Jules Lestage
Appuyé par Maurice Leclair
Et résolu unanimement

Que l'ordre du jour soit adopté avec varia ouvert et en ajoutant :

10. Dossier Jacques Forino – CPTAQ
11. Salaire de Julien Monette-Beaudin
12. Demande de Québec Solidaire concernant les éoliennes

2013-02-25

**ADOPTION DU PROCÈS VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE EN DATE
DU 14 JANVIER 2013**

Il est proposé par Jules Lestage
Appuyé par Jacques Boyer
Et résolu unanimement

Que le procès verbal de la séance ordinaire en date du 14 janvier 2013 soit adopté tel que rédigé.

2013-02-26

APPROBATION DE L'ANNEXE A – LISTE DES COMPTES PAYÉS

Il est proposé par Maurice Leclair
Appuyé par Jacques Boyer
Et résolu unanimement

Que l'annexe A – Liste des comptes payés durant le mois de janvier 2013 au montant de 67 062.83\$ et faisant partie intégrante de l'ordre du jour soit accepté.

2013-02-27

APPROBATION DE L'ANNEXE B – LISTE DES COMPTES À PAYER

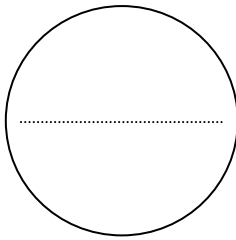
Il est proposé par Jacques Boyer
Appuyé par Jules Lestage
Et résolu unanimement

Que l'annexe B – Liste des comptes à payer au montant de 107 538.97\$ et faisant partie intégrante de l'ordre du jour soit accepté.

2013-02-28

APPROBATION DE L'INFO MUNICIPALE

Il est proposé par Jules Lestage
Appuyé par Jacques Boyer
Et résolu unanimement



**Procès-verbal du Conseil de la
Municipalité de Saint-Patrice-de-Sherrington**

Séance de Conseil ordinaire tenue le 4 février 2013.

Que l'Info municipale en date du 4 février 2013 soit acceptée en ajoutant les textes suivants :

- Clinique de sang
- Conseil de prévention incendie

2013-02-29

RENOUVELLEMNT DU PRÊT NUMÉRO 8

Il est proposé par Jules Lestage
Appuyé par Danielle Coallier
Et résolu unanimement :

Que la Municipalité de Saint-Patrice-de-Sherrington accepte l'offre qui lui est faite de la Financière Banque Nationale Inc. pour son emprunt du 12 février 2013 au montant de 124 900 \$ par billet en vertu du règlement d'emprunt numéro 258, au prix de 98,00700 échéant en série cinq (5) ans comme suit :

10 900.\$	1.75000%	12 février 2014
11 300.\$	2.00000%	12 février 2015
11 600.\$	2.25000%	12 février 2016
11 900.\$	2.45000%	12 février 2017
79 200.\$	2.60000%	12 février 2018

Que les billets, capital et intérêt, soient payables par chèque à l'ordre du détenteur enregistré ou par prélèvement bancaire pré-autorisé à celui-ci;

2013-02-30

RENOUVELLEMNT DU PRÊT NUMÉRO 8

Attendu que, conformément au règlement d'emprunt suivant et pour les montants indiqués en regard de chacun d'eux, la Municipalité de Saint-Patrice-de-Sherrington souhaite emprunter par billet un montant total de 124 900 \$:

Règlement numéro 258 pour un montant de 124 900.\$

Attendu qu'à ces fins, il devient nécessaire de modifier le règlement d'emprunt en vertu duquel ces billets sont émis;

Il est proposé par Jules Lestage
Appuyé par Danielle Coallier
Et résolu unanimement :

Que le préambule de la présente résolution en fasse partie intégrante comme s'il était ici au long reproduit;

Qu'un emprunt par billet au montant de 124 900 \$ prévu au règlement d'emprunt numéro 258 soit réalisé;

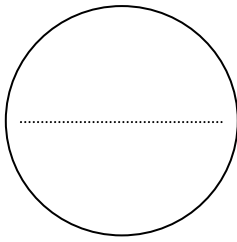
Que les billets soient signés par le maire et la secrétaire-trésorière;

Que les billets soient datés du 12 février 2013;

Que les intérêts sur les billets soient payables semi-annuellement;

Que les billets, quant au capital, soient remboursés comme suit :

2014	10 900.\$
2015	11 300.\$
2016	11 600.\$
2017	11 900.\$
2018	12 300.\$ (à payer en 2018)
2018	66 900.\$ (renouveler)



**Procès-verbal du Conseil de la
Municipalité de Saint-Patrice-de-Sherrington**

Séance de Conseil ordinaire tenue le 4 février 2013.

Que pour réaliser cet emprunt la Municipalité de Saint-Patrice-de-Sherrington émette pour un terme plus court que le terme prévu dans le règlement d'emprunt, c'est-à-dire pour un terme de cinq (5) ans (à compter du 12 février 2013), en ce qui regarde les amortissements annuels de capital prévus pour les années 2019 et suivantes, au lieu du terme prescrit pour lesdits amortissements pour le règlement numéro 258, chaque emprunt subséquent devant être pour le solde ou partie du solde dû sur l'emprunt.

Monsieur Jacques Boyer déclare ses intérêts et quitte la table du Conseil.

2013-02-31

DÉROGATION MINEURE DE MONSIEUR CHARLES-ALARIC BOYER

Attendu que le Comité Consultatif d'Urbanisme a étudié la demande de dérogation mineure de Monsieur Charles-Alaric Boyer;

Attendu que la demande ne cause aucun préjudice;

Attendu que le Comité Consultatif d'Urbanisme recommandation d'accepter la demande pour subdiviser les lots P403, P404 et P405;

Il est proposé par Danielle Coallier
Appuyé par Maurice Leclair
Et résolu unanimement

Que la dérogation mineure soit accordé tel que demandée.

Monsieur Jacques Boyer revient à la table du Conseil.

2013-02-32

GALA DES AGRISTARS 2013 - DEMANDE DE COMMANDITE

Attendu que dans sa correspondance en date du 14 janvier 2013, la Fédération de l'UPA de la Montérégie sollicite une commandite pour le Gala des Agristars;

Il est proposé par Jules Lestage
Appuyé par Danielle Coallier
Et résolu unanimement

Que la Municipalité ne peut répondre favorablement à la demande.

2013-02-33

ACHAT D'ÉQUIPEMENT POUR LA PATINOIRE

Attendu que la Ville de Saint-Constant procède à la vente d'équipements de loisirs;

Attendu que la Municipalité est intéressée à faire l'acquisition des équipements et qu'elle procédera au démantèlement et à la récupération des liquides de refroidissement;

Il est proposé par Jacques Boyer
Appuyé par Jules Lestage
Et résolu unanimement

Que la Municipalité procède à l'achat des équipements suivants;

- Système de son
- Buts de hockey
- Chronomètre
- Zamboni et couteaux
- Table de restaurant à la mezzanine
- Équipement de restaurant (réfrigérateur, friteuse, steamer etc.)
- Compresseurs et moteurs électriques

**Procès-verbal du Conseil de la
Municipalité de Saint-Patrice-de-Sherrington**

Séance de Conseil ordinaire tenue le 4 février 2013.

- Coupe bordure
- Bancs d'estrades, chambres des joueurs, équerre
- Séparateurs des toilettes pour homme et femme
- Miroirs et séchoirs à mains
- Chaises
- Tables
- Tables de réunion
- Baie-vitrée

Le tout pour un montant total de 35 000.\$

Avis de motion

Avis de motion est donné par Jules Lestage, conseiller, qu'un règlement modifiant le règlement de zonage 277 sera présenté pour adoption lors d'une séance subséquente, ayant pour objet de modifier la grille de spécifications de la façon suivante:

- D'ajouter l'industrie - catégorie 2, à titre d'usage autorisé à l'intérieur de la zone C-4;
- D'ajouter résidence jumelée, à titre d'usage autorisé à l'intérieur de la zone R-9.

2013-02-34

ADOPTION DU PREMIER PROJET DE RÈGLEMENT 277-1

Il est proposé par Jacques Boyer
Appuyé par Maurice Leclair
Et résolu unanimement

Que le premier projet du règlement numéro 277-1 modifiant le règlement de zonage 277 soit adopté.

2013-02-35

DOSSIER JACQUES FORINO - CPTAQ

Attendu que Monsieur Jacques Forino a présenté à la municipalité une demande d'exclusion pour les lots P264 et 265-1-2;

Attendu que la Municipalité a déjà une demande d'exclusion auprès de la CPTAQ concernant l'agrandissement du périmètre urbain;

Attendu que la Municipalité ne veut pas nuire à sa demande;

Il est proposé par Danielle Coallier
Appuyé par Maurice Leclair
Et résolu unanimement

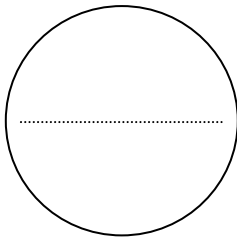
Que la Municipalité présentera la demande de Monsieur Forino auprès de la CPTAQ aussitôt que le dossier de l'agrandissement du périmètre urbain sera réglé.

2013-02-36

SALAIRE DE JULIEN MONETTE BEAUDIN

Il est proposé par Maurice Leclair
Appuyé par Jacques Boyer
Et résolu unanimement

Que le taux horaire de Monsieur Julien Monette-Beaudin soit de 16.99\$



**Procès-verbal du Conseil de la
Municipalité de Saint-Patrice-de-Sherrington**

Séance de Conseil ordinaire tenue le 4 février 2013.

2013-02-36

DEMANDE DE QUÉBEC SOLIDAIRE CONCERNANT LES ÉOLIENNES

Attendu que dans sa correspondance en date de janvier 2013, Québec Solidaire sollicite le Conseil afin que l'implantation des éoliennes soient à une distance de 2 kilomètres de toutes résidences;

Il est proposé par Danielle Coallier
Non appuyé
Non adopté

Que le Conseil appui la présente demande.

2013-02-38

LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

Il est proposé par Jules Lestage
Appuyé par Jacques Boyer
Et résolu unanimement

Que l'assemblée soit levée.

André Giroux,
Maire

Francine Fleurent,
Directrice générale et Secrétaire trésorière

Je, André Giroux, Maire, atteste que la signature du présent procès verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du Code municipal.

André Giroux, Maire